



Préparer son enfant au début des accès supervisés

Perspective Famille offre plusieurs services dans le cadre des accès supervisés : les échanges de garde , les visites et les appels supervisés. Voici quelques informations pour préparer votre enfant avant son premier contact supervisé.

Qu'est-ce qu'une visite supervisée ?

Pendant une visite supervisée, c'est le parent visiteur qui est responsable de la discipline et de la sécurité de son enfant. L'intervenant-e présent-e peut offrir un soutien au parent dans l'exercice de son rôle parental, s'il le souhaite. Il est également possible pour le parent d'apporter une collation ou un repas à partager avec son enfant. Le parent peut utiliser son temps de visite comme il le souhaite, du moment où les besoins et le bien-être de l'enfant sont toujours respectés. Dans le cas contraire, l'intervenant-e présent-e pourra rectifier la situation ou, si nécessaire, arrêter temporairement ou définitivement la visite supervisée.

En tout temps, l'enfant peut demander d'interrompre la visite afin de discuter avec l'intervenant-e, qui pourra l'écouter et le rassurer au besoin. L'intervenant-e pourra également apporter des modifications au déroulement de la visite, si nécessaire.

L'enfant pourra constater que l'intervenant-e prend des notes tout au long de la visite. Ces notes permettent de conserver les éléments importants entourant la visite supervisée.

Qu'est-ce qu'un échange de garde supervisé?

Les échanges de garde supervisés permettent aux familles de procéder aux échanges, sans que les enfants soient témoins des conflits ou des tensions entre leurs parents. L'organisme offre un milieu neutre et sécuritaire pour que les enfants passent d'un parent à un autre, accompagnés d'un·e intervenant·e. Comme pour les visites supervisées, ce sont les parents qui doivent assumer la discipline et la sécurité de leur enfant lors des échanges de garde. Il est également possible pour l'enfant de demander un temps avec l'intervenant·e, afin de discuter au besoin.



Préparation avant la première visite supervisée

Que ce soit pour une visite supervisée, un échange de garde supervisé ou un appel supervisé, votre enfant doit se sentir préparé à cette nouvelle réalité. Il est important d'aviser l'enfant des changements qui surviendront. Prenez donc un temps calme avec votre enfant pour lui expliquer à quoi il doit s'attendre en venant à l'organisme.

Il est important de prendre le temps de penser à ce que vous allez lui dire. Le but de cette préparation est évidemment de rassurer votre enfant et de vous assurer qu'il est confortable dans la situation. Vous devez également rester neutre et centré sur les faits. Votre enfant n'a besoin de savoir que le nécessaire : évitez de relater des événements négatifs ou traumatisants aux yeux de l'enfant et misez sur l'aspect sécuritaire et neutre du contexte des accès supervisés.

Pour les visites supervisées, nous vous invitons, avec vos enfants, à venir visiter les locaux de l'organisme. Cela permet aux enfants de se familiariser avec les lieux et de rencontrer les intervenant·e·s. Cette rencontre facilite le début des visites. D'ici cette rencontre, vous pouvez expliquer à votre enfant qu'il passera un temps de qualité avec son autre parent, qu'il pourra décider des jeux qu'il veut faire et qu'il sera accompagné d'un intervenant de confiance. Il est aussi important d'être à l'écoute des réactions de votre enfant et d'être en mesure de répondre à ses questions. Rester positif est encourageant pour votre enfant !

Si vous avez également besoin de plus d'informations, vous pouvez toujours contacter les intervenant·e·s de l'organisme afin de leur poser vos questions ou celles de votre enfant. Vous pouvez aussi expliquer à votre enfant que l'intervenant·e présent·e demeurera toujours avec lui.

Le jour de la première visite supervisée

Il est important de valider l'état de votre enfant avant et après le moment avec l'autre parent. Faites-vous rassurant et compréhensif face aux émotions de votre enfant. Vous pouvez même instaurer une routine afin de sécuriser votre enfant. Par exemple, vous pourriez, chaque fois, vous préparer en suivant les mêmes étapes ou avoir la même routine suivant chaque visite supervisée.

Lors de votre arrivée à l'organisme, évitez de partager vos craintes à l'intervenant·e devant votre enfant. Ces premières minutes peuvent être une source de stress importante pour les enfants. Il est important de demeurer centrés sur eux et de s'assurer de leur bien-être avant le début de la visite supervisée.

Enfin, rappelez-vous qu'il est primordial de ne pas mettre votre enfant au cœur de vos conflits parentaux. Que votre enfant manifeste ou non son désir d'aller voir son autre parent, c'est votre rôle de l'encourager à y aller. Sachez également que différentes ressources s'offrent à vous lorsqu'il est question de la réorganisation de votre situation familiale.



En tout temps, nous vous invitons à contacter l'équipe des services de supervision des droits d'accès de Perspective Famille au 450 254-0186 ou par courriel à l'adresse sda@perspectivefamille.org.